

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	8
• votants	9
• absents	3
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 05 novembre 2019 à 18 heures 00

Date de convocation :

28 octobre 2019

Date d'affichage :**Objet**Projet de Parc Naturel
Comminges Barousse
Pyrénées

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle,
Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard.

Absent avec procuration : Mme VEYRIES Nadine procuration à Mme STRADERE Michèle

Absents : BRUNA Roger, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le maire présente le projet de Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées.

Madame le maire explique qu'un parc naturel régional (PNR) permet :

- De mettre en valeur et de protéger de grands espaces ruraux habités : paysages, milieux naturels, sites remarquables, ainsi que le patrimoine bâti. Les activités humaines sont encouragées et valorisées dans une logique de développement durable,
- Un gain de notoriété pour le territoire, le PNR donne une image positive, dynamique en faveur de l'économie, des filières agricoles, des ressources locales. Grâce à l'apport de financements publics malgré un contexte concurrentiel et contraint, les acteurs économiques sont épaulés et accompagnés,
- Le développement au service des habitants, des acteurs économiques, des entreprises, des élu.e.s et des associations œuvrant sur le territoire.

Madame le maire indique que le PNR Comminges Barousse Pyrénées intégrera 196 communes et 5 Communautés de

communes pour un territoire de 1 700 km² sur lequel vivent 48 580 habitants.

Madame le maire précise que feront partie du PNR :

- Les 55 communes de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat,
- Les 77 communes de la Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises,
- 32 communes de la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges,
- 27 communes de la Communauté de communes Neste Barousse,
- 5 communes de la Communauté de communes Cœur de Garonne,
- Les 5 Communautés de communes citées ci-dessus,
- La région Occitanie
- Le conseil départemental de Haute-Garonne
- Le conseil départemental des Hautes-Pyrénées

Madame, Monsieur le maire indique que la création du PNR Comminges Barousse Pyrénées qui est prévue pour 2021, est soutenue par la Région Occitanie et les Départements de Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées.

Madame le maire propose l'adhésion de la commune de BARBAZAN à l'association pour la création du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées et la prise en charge d'une cotisation à hauteur de 0.50 € par habitant de la commune.

L'assemblée, après en avoir délibéré décide :

Vote pour : 7, contre : 1, abstention : 1

- **D' ADHERER** à l'association pour la création du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées
- **D' INSCRIRE** au budget 2020 la prise en charge d'une cotisation à hauteur de 0.50 € par habitant du territoire de la commune.
- **D' AUTORISER** le maire à effectuer toute démarche et à signer tout document pour la bonne exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .
Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 14 novembre 2019

Le Maire

